

C.C.A.S. DE LIEVIN

**BUDGET ANNEXE
RESIDENCE AUTONOMIE
MAURICE MATHIEU**

BUDGET PRIMITIF

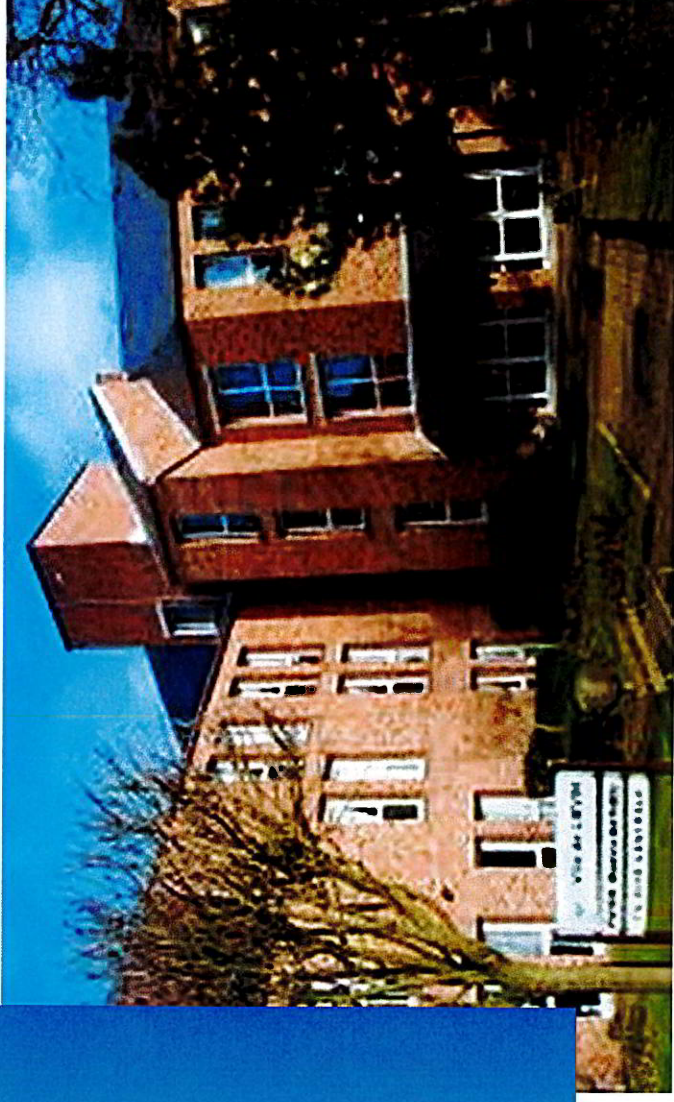
M 22

EXERCICE 2026

REPUBLIQUE FRANCAISE

SERVICE DE GESTION
COMPTABLE
DE LENS N°062075

7 RUE LOUIS ARMAND
CS 80017
62307 LENS CEDEX



SOMMAIRE

Délibération

Informations générales

Activité de l'établissement

Présentation EXPLOITATION -CHARGES

Présentation EXPLOITATION -PRODUITS

Présentation Section d'investissement-EMPLOIS

Présentation Section d'investissement-RESSOURCES

Présentation EXPLOITATION CHARGES par unité de répartition

Présentation EXPLOITATION PRODUITS par unité de répartition

Tableau de calcul des tarifs

Annexe Durée des Amortissements

Etat de la dette

Tableau des effectifs

Signatures

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026
BUDGET ANNEXE RESIDENCE AUTONOMIE MAURICE MATHIEU**

EXTRAIT DU REGISTRE

L'An deux mille vingt-six, le 11 mars, à 17H00.....
Le Conseil d'Administration du CCAS
Dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses séances,
Sous la présidence de Mme Martine GERMA, Vice-Présidente.

Date de la convocation : 26 février 2026.

Vote du Budget Primitif		
Nombre de membres en exercice : 17		
Nombre de membres présents : 9		
Nombre de suffrages exprimés : 9		
Vote contre : 0	Pour : 9	Abstention : 0

Madame la Vice-Présidente rappelle aux membres de l'Assemblée que le Budget Primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Madame la Vice-présidente rappelle que d'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties :

- Une section de fonctionnement
- Une section d'investissement

Chacune de ces deux sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant obligatoirement les dépenses.

Le budget primitif 2026 est voté avec reprise anticipée des résultats, le compte administratif n'ayant pas été adopté au moment du vote du budget primitif.

Le Budget Primitif 2026 est détaillée par chapitre ci-dessous :

Sens	Section	Chapitre	BP 2025	Crédits ouverts BP 2026
D	F	011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	359 650,00	346 350,00
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	232 000,00	240 000,00
D	F	016 - Dépenses afférentes à la structure	64 350,00	103 590,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			656 000,00	689 940,00
R	F	017 - Produits de la tarification	549 295,00	529 914,00
R	F	018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	15 390,00	11 400,00
R	F	019 - Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	91 315,00	148 626,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			656 000,00	689 940,00
D	I	13 - Subventions d'investissement	0,00	350,00
D	I	16 - Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	5 000,00
D	I	20 - Immobilisations incorporelles	8 400,00	7 000,00
D	I	21 - Immobilisations corporelles	191 059,65	213 409,02
D	I	21 - Immobilisations corporelles-RAR	0,00	1 831,96
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			204 459,65	227 590,98
R	I	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	175 859,65	177 790,98
R	I	10 - Dotations, fonds divers et réserves	600,00	3 800,00
R	I	16 - Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	5 000,00
R	I	28 - Amortissement des immobilisations	23 000,00	36 000,00
R	I	49 - Dépréciation des comptes tiers	0,00	5 000,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			204 459,65	227 590,98

La section de fonctionnement du Budget Primitif Annexe Résidence Autonomie Maurice Mathieu est équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 689 940,00 €.

La section d'investissement du Budget Primitif Annexe Résidence Autonomie Maurice Mathieu est équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 227 590,98 €.

Madame la Vice-Présidente invite ses collègues à délibérer sur la question.

Le Conseil d'Administration,
Compte tenu de l'exposé qui précède,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve les résultats anticipés 2025 et le Budget Primitif Annexe 2026 de la Résidence Autonomie Maurice Mathieu.



La Vice-Présidente du CCAS,



« Ont signé au registre les membres présents »
Pour copie conforme,

Le Président ou son ordonnateur certifie le caractère exécutoire de la présente délibération à compter du

<p>Acte rendu exécutoire Après envoi en Préfecture Le : 18 MARS 2026 Et publication ou notification</p>

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CCAS LIEVIN (62)
Utilisateur : pastell pastell

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **DEL11032026_05**
Objet : **Vote du budget primitif 2026 - Budget annexe résidence autonomie Maurice Mathieu**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2026-03-18 00:00:00+01
Nature de l'acte : Délibérations
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 7.1.2 - Délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats, approbation du CG)
Identifiant unique : 062-266205103-20260318-DEL11032026_05-DE
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 062-266205103-20260318-DEL11032026_05-DE-1-1_0.xml	text/xml	955 o
Document principal (Délibération) Nom original : d__lib 05 RA Mathieu vote du BP 2026.pdf Nom métier : 99_DE-062-266205103-20260318-DEL11032026_05-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	286.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	18 mars 2026 à 09h38min21s	Dépôt initial
En attente de transmission	18 mars 2026 à 09h38min22s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	18 mars 2026 à 09h38min22s	Transmis au MI
Acquittement reçu	18 mars 2026 à 09h38min41s	Reçu par le MI le 2026-03-18

ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

ETABLISSEMENT

Résidence Autonomie Maurice Mathieu

ADRESSE :

Rue Degréaux 62800 LIEVIN

ORGANISME GESTIONNAIRE :

CCAS DE LIEVIN 16 rue Emile Roux 62800

TELEPHONE / FAX / Email :

03.21.44.43.43

FAX :

Email :

NOM DU DIRECTEUR ou de la personne ayant
qualité pour représenter l'établissement ou service:

Président du CCAS: Monsieur Laurent Duporge

N° FINES:

620105486

CATEGORIE :

202 - Logement foyer

COMPETENCE :

C.C.N.T. :

DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :

10/03/2026

CAPACITE AUTORISEE :

33

TOTAL AGREGAT APPROUVE en N - 1

Classe 6-groupes II et III de produits :

549295,00

**ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

	Réal 2024	Budget exécutoire 2025	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire	
			Recon- duction	Mesures nouvelles			Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
GRUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE							
ACHATS							
601	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
602	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
603	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	148 468,31	168 000,00	151 550,00	0,00	151 550,00	151 550,00	0,00
607	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
709	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
713	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SERVICES EXTERIEURS							
6111	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6112	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6118	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES SERVICES EXTERIEURS							
6241	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6242	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	999,15	1 000,00	800,00	0,00	800,00	800,00	0,00
6281	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	219 447,05	186 000,00	187 000,00	0,00	187 000,00	187 000,00	0,00
6283	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6287	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	2 080,25	4 650,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
TOTAL GROUPE I	370 994,76	359 650,00	346 350,00	0,00	346 350,00	0,00	346 350,00

**ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

	Réel 2024	Budget exécutoire 2025	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire	
			Recon- duction	Mesures nouvelles			Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
GRUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL							
621	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	3 083,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	2 916,89	5 830,00	4 740,00	0,00	4 740,00	4 740,00	4 740,00
641	156 538,06	164 800,00	172 600,00	0,00	172 600,00	172 600,00	172 600,00
642	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
643	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	48 854,75	61 170,00	62 660,00	0,00	62 660,00	62 660,00	62 660,00
646	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	160,40	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GROUPE II	211 553,67	232 000,00	240 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00

**ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU J DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

	Budget exécutif 2024		Budget exécutif 2025		Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutif
	Réel	(1)	(2)	(3)	Recon- duction	Mesures nouvelles		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)	
GRUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE								
612	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	15 936,00	2 600,00	3 300,00	0,00	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00
614	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6152	79,49	4 640,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6155	4 033,70	9 610,00	16 790,00	0,00	16 790,00	0,00	16 790,00	16 790,00
6156	0,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
616	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	26 002,28	23 500,00	23 000,00	0,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
637	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
651	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	1,49	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
CHARGES FINANCIERES								
66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES								
671	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
675	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	486,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS								
6811	22 694,35	23 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00
6812	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6815	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6816	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6817	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
686	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6871	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68725	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68741	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68742	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
687461	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
687462	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68748	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6876	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6894	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6895	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6897	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GROUPE III	69 233,93	64 350,00	103 590,00	0,00	103 590,00	0,00	103 590,00	103 590,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)								
	651 782,36	656 000,00	689 940,00	0,00	689 940,00	0,00	689 940,00	689 940,00
002	RAN 2024	RAN 2025					Report à nouveau 2026	0,00
005	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	651 782,36	656 000,00	689 940,00	0,00	689 940,00	0,00	689 940,00	689 940,00

**ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

	Réal 2024	Budget exécutoire 2025	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire	
			Recon- duction	Mesures nouvelles			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION							
731	68 586,84	68 586,00	70 005,00	0,00	70 005,00		70 005,00
731224 et 7312132	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
732	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
733	18 381,27	17 909,00	17 909,00	0,00	17 909,00		17 909,00
734	457 514,06	462 800,00	442 000,00	0,00	442 000,00		442 000,00
735	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
7351	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
7352	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
7353	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
738	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL GROUPE I	544 482,17	549 295,00	529 914,00	0,00	529 914,00	0,00	529 914,00
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION							
70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70821	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70822	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70823	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70828	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	11 889,00	11 390,00	11 400,00	0,00	11 400,00		11 400,00
75	1,57	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
603	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
609	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
619	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
629	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6419	10 081,76	4 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6429	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6439	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6459/69/7	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
9	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6489	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6611	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL GROUPE II	21 972,33	15 390,00	11 400,00	0,00	11 400,00	0,00	11 400,00

**ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU J DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

	GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES						
	Réal 2024	Budget exécutoire 2025	Budget prévisionnel proposé		Revenues autorisées	Budget exécutoire	(7)
			Recon- duction	Mesures nouvelles			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS							
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	83 029,89	91 315,00	148 276,00	0,00	148 276,00	148 276,00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atternis par la échéance quadriennale (M22)	1 457,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	0,00	0,00	350,00	0,00	350,00	350,00
778	Autres produits exceptionnels	840,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS							
781	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78725	Reprises sur amortissements dérogatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78741	Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78742	Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
787461	Reprises sur provisions réglementées: réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé (M22 bis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
787462	Reprises sur provisions réglementées: réserves des plus-values nettes d'actif circulant (M22 bis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78748	Autres reprises (sur provisions réglementées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7876	Dont reprises sur dépréciations exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7891	Utilisation des fonds reportés (ESSMS privés)						
78921	Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)						
78922	Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)						
7894	Utilisation des fonds dédiés sur sventions d'exploitation (ESSMS privés)						
7895	Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes (ESSMS privés)						
7896	Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public (ESSMS privés)						
79	Transferts de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GROUPE III		85 327,86	91 315,00	148 626,00	0,00	148 626,00	148 626,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		651 782,36	656 000,00	689 940,00	0,00	689 940,00	689 940,00
002	Excédent de la section d'exploitation reporté	0,00	0,00				0,00
005	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00	0,00				0,00
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		651 782,36	656 000,00	689 940,00	0,00	689 940,00	689 940,00

**ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

SECTION D'INVESTISSEMENT : EMPLOIS

		Réel 2024	Budget exécutoire 2025	Budget prévisionnel 2026
Réduction des fonds propres ou reprise sur apports				
10	Apports, dotations et réserves (ESSMS publics) Fonds propres et réserves (ESSMS privés)	0,00	0,00	0,00
1161 /115921	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	350,00
Reprises				
14	Provisions réglementées (sauf compte 1412 : provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR - dotation par financement de l'autorité de tarification)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions	0,00	0,00	0,00
Remboursement des dettes financières				
16	Emprunts et dettes assimilées	2 132,10	5 000,00	5 000,00
17	Dettes rattachées à des participations (ESSMS privés)	0,00	0,00	0,00
Compte de liaison investissement				
18	Comptes de liaison investissements (1)	0,00	0,00	0,00
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé				
20	Immobilisations incorporelles	0,00	8 400,00	7 000,00
21	Immobilisations corporelles	5 190,00	191 059,65	215 240,98
22	Immobilisations reçues en affectation (1)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Autres				
28	Amortissements des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00
39	Dépréciation de stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)	0,00	0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (reprises)	0,00	0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (reprises)	0,00	0,00	0,00
001	Résultat d'investissement cumulé antérieur (déficit)	0,00	0,00	0,00
004	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00	0,00	0,00
003	Excédent prévisionnel d'investissement	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		7 322,10	204 459,65	227 590,98

**ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET
SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

SECTION D'INVESTISSEMENT : RESSOURCES

		Réel 2024	Budget exécutoire 2025	Budget prévisionnel 2026
Augmentation des fonds propres				
10	Apports, capitaux et fond propres	11 427,02	600,00	3 800,00
1161 /	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00	0,00	0,00
11592				
13	Subventions d'investissement	5 189,00	0,00	0,00
Dotations aux provisions				
14	Provisions réglementées (sauf compte 1412 : provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR - dotation par financement de l'autorité de tarification)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions	0,00	0,00	0,00
Augmentation des dettes financières				
16	Emprunts et dettes assimilées	2 973,00	5 000,00	5 000,00
17	Dettes rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
Compte de liaison				
18	Comptes de liaison investissements (1)	0,00	0,00	0,00
Immobilisations (sorties)				
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (1)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Autres				
28	Amortissements des immobilisations (dotations)	22 694,35	23 000,00	36 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (dotations)	0,00	0,00	0,00
39	Dépréciation de stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (diminution)	0,00	0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (dotations)	0,00	0,00	5 000,00
59	Dépréciation des comptes financiers (dotations)	0,00	0,00	0,00
001	Résultat d'investissement cumulé antérieur (excédent)	0,00	175 859,65	177 790,98
004	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00	0,00	0,00
007	Déficit prévisionnel d'investissement (2)	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		42 283,37	204 459,65	227 590,98

DEPENSES GROUPE 1				DEPENSES GROUPE 2			
Sens	Section	Groupe/Chapitre	Article	BP 2025	Proposition BP2026	Unité	Unité
D	F	011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	60623 - Fournitures d'atelier	1 100,00	1 100,00	A - AUTONOMIE	A - AUTONOMIE
D	F	011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	60628 - Autres fournitures non stockées	4 400,00	4 400,00	A - AUTONOMIE	A - AUTONOMIE
D	F	011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	6288 - Autres	6 900,00	6 900,00	A - AUTONOMIE	A - AUTONOMIE
			Total A - AUTONOMIE	10 150,00	9 450,00		
D	F	011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	60611 - Eau et assainissement	20 000,00	20 000,00	H - HEBERGEMENT	H - HEBERGEMENT
D	F	011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	60612 - Energie, électricité	60 000,00	60 000,00	H - HEBERGEMENT	H - HEBERGEMENT
D	F	011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	60613 - Chauffage	70 000,00	70 000,00	H - HEBERGEMENT	H - HEBERGEMENT
D	F	011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	60623 - Fournitures d'atelier	1 000,00	1 000,00	H - HEBERGEMENT	H - HEBERGEMENT
D	F	011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	60624 - Fournitures administratives	500,00	1 000,00	H - HEBERGEMENT	H - HEBERGEMENT
D	F	011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	60628 - Autres fournitures non stockées	4 000,00	0,00	H - HEBERGEMENT	H - HEBERGEMENT
D	F	011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	6066 - Fournitures médicales	2 000,00	2 000,00	H - HEBERGEMENT	H - HEBERGEMENT
D	F	011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	6068 - Autres achats non stockés de matières et fournitures	0,00	0,00	H - HEBERGEMENT	H - HEBERGEMENT
D	F	011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	6262 - Frais de télécommunication	1 000,00	800,00	H - HEBERGEMENT	H - HEBERGEMENT
D	F	011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	6282 - Prestations d'alimentation à l'extérieur	186 000,00	187 000,00	H - HEBERGEMENT	H - HEBERGEMENT
D	F	011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	6288 - Autres	0,00	100,00	H - HEBERGEMENT	H - HEBERGEMENT
			Total H - HEBERGEMENT	344 500,00	324 900,00		
D	F	011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	60622 - Produits d'entretien	3 000,00	3 000,00	S - SOINS	S - SOINS
D	F	011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	6066 - Fournitures médicales	2 000,00	9 000,00	S - SOINS	S - SOINS
			Total S - SOINS	5 000,00	12 000,00		
			Total général	359 650,00	346 350,00		
DEPENSES GROUPE 2				DEPENSES GROUPE 2			
Sens	Section	Groupe/Chapitre	Article	BP 2025	Proposition BP2026	Unité	Unité
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	6331 - Versement mobilité	30,00	90,00	A - AUTONOMIE	A - AUTONOMIE
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	6332 - Allocation logement	30,00	30,00	A - AUTONOMIE	A - AUTONOMIE
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	6336 - Cotisation au fonds pour l'emploi hospitalier	150,00	80,00	A - AUTONOMIE	A - AUTONOMIE
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	6338 - Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	100,00	30,00	A - AUTONOMIE	A - AUTONOMIE
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	64111 - Rémunération principale	2 500,00	7 600,00	A - AUTONOMIE	A - AUTONOMIE
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	64112 - Indemnité de résidence	100,00	150,00	A - AUTONOMIE	A - AUTONOMIE
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	641188 - Autres	300,00	1 260,00	A - AUTONOMIE	A - AUTONOMIE
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	64511 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F	0,00	750,00	A - AUTONOMIE	A - AUTONOMIE
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	64513 - Cotisations aux caisses de retraite	0,00	0,00	A - AUTONOMIE	A - AUTONOMIE
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	64518 - Cotisations aux autres organismes sociaux	150,00	0,00	A - AUTONOMIE	A - AUTONOMIE
			Total A - AUTONOMIE	3 660,00	11 310,00		
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	6331 - Versement mobilité	400,00	410,00	D - DEPENDANCE	D - DEPENDANCE
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	6332 - Allocation logement	100,00	90,00	D - DEPENDANCE	D - DEPENDANCE
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	6336 - Cotisation au fonds pour l'emploi hospitalier	400,00	240,00	D - DEPENDANCE	D - DEPENDANCE
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	6338 - Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	100,00	90,00	D - DEPENDANCE	D - DEPENDANCE
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	64111 - Rémunération principale	17 500,00	24 430,00	D - DEPENDANCE	D - DEPENDANCE
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	64112 - Indemnité de résidence	250,00	500,00	D - DEPENDANCE	D - DEPENDANCE
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	641182 - Complément de traitement indiciaire (CTI)	2 000,00	0,00	D - DEPENDANCE	D - DEPENDANCE
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	641188 - Autres	7 000,00	8 900,00	D - DEPENDANCE	D - DEPENDANCE
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	64511 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F	3 500,00	2 650,00	D - DEPENDANCE	D - DEPENDANCE
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	64515 - Cotisations à la C.N.R.A.C.L.	6 500,00	6 830,00	D - DEPENDANCE	D - DEPENDANCE
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	64518 - Cotisations aux autres organismes sociaux	220,00	75,00	D - DEPENDANCE	D - DEPENDANCE
			Total D - DEPENDANCE	37 970,00	44 215,00		
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	6331 - Versement mobilité	700,00	1 000,00	H - HEBERGEMENT	H - HEBERGEMENT
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	6332 - Allocation logement	220,00	270,00	H - HEBERGEMENT	H - HEBERGEMENT
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	6336 - Cotisation au fonds pour l'emploi hospitalier	650,00	540,00	H - HEBERGEMENT	H - HEBERGEMENT
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	6338 - Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	150,00	180,00	H - HEBERGEMENT	H - HEBERGEMENT
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	64111 - Rémunération principale	24 000,00	35 200,00	H - HEBERGEMENT	H - HEBERGEMENT
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	64112 - Indemnité de résidence	1 150,00	800,00	H - HEBERGEMENT	H - HEBERGEMENT
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	641188 - Autres	12 500,00	12 500,00	H - HEBERGEMENT	H - HEBERGEMENT
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	64131 - Rémunération principale	0,00	16 000,00	H - HEBERGEMENT	H - HEBERGEMENT
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	641388 - Autres	0,00	4 500,00	H - HEBERGEMENT	H - HEBERGEMENT

Budget Primitif 2026 par unité de répartition
FONCTIONNEMENT

D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	64151 - Rémunération principale	0,00	500,00	H - HEBERGEMENT
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	641588 - Autres	0,00	500,00	H - HEBERGEMENT
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	6416 - Emplois d'insertion	16 700,00	0,00	H - HEBERGEMENT
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	64511 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F	4 500,00	12 350,00	H - HEBERGEMENT
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	64513 - Cotisations aux caisses de retraite	0,00	1 600,00	H - HEBERGEMENT
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	64514 - Cotisations à l'A.S.S.E.D.I.C.	0,00	1 000,00	H - HEBERGEMENT
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	64515 - Cotisations à la C.N.R.A.C.L.	8 500,00	7 430,00	H - HEBERGEMENT
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	64518 - Cotisations aux autres organismes sociaux	400,00	75,00	H - HEBERGEMENT
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	6475 - Médecine du travail	200,00	0,00	H - HEBERGEMENT
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	Total H - HEBERGEMENT	69 670,00	94 445,00	
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	6331 - Versement mobilité	1 050,00	800,00	S - SOINS
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	6332 - Allocation logement	300,00	300,00	S - SOINS
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	6336 - Cotisation au fonds pour l'emploi hospitalier	1 200,00	440,00	S - SOINS
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	6338 - Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	250,00	150,00	S - SOINS
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	64111 - Rémunération principale	53 500,00	42 800,00	S - SOINS
D	F	012 - Indemnité de résidence	64112 - Indemnité de résidence	1 300,00	900,00	S - SOINS
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	641188 - Autres	21 000,00	16 000,00	S - SOINS
D	F	012 - Rémunération principale	64131 - Rémunération principale	5 000,00	0,00	S - SOINS
D	F	012 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F	64511 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F	14 000,00	8 500,00	S - SOINS
D	F	012 - Cotisations aux caisses de retraite	64513 - Cotisations aux caisses de retraite	2 000,00	0,00	S - SOINS
D	F	012 - Cotisations à l'A.S.S.E.D.I.C.	64514 - Cotisations à l'A.S.S.E.D.I.C.	1 000,00	0,00	S - SOINS
D	F	012 - Cotisations à la C.N.R.A.C.L.	64515 - Cotisations à la C.N.R.A.C.L.	19 500,00	19 940,00	S - SOINS
D	F	012 - Cotisations aux autres organismes sociaux	64518 - Cotisations aux autres organismes sociaux	600,00	200,00	S - SOINS
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	Total S - SOINS	120 700,00	90 030,00	
		Total général		232 000,00	240 000,00	
DEPENSES						
GROUPE 3						
Sens	Section	Groupe/Chapitre	Article	BP 2025	Proposition BP2026	Unité
D	F	016 - Dépenses afférentes à la structure	61352 - Equipements	2 600,00	2 600,00	H - HEBERGEMENT
D	F	016 - Dépenses afférentes à la structure	61358 - Autres locations mobilières	0,00	700,00	H - HEBERGEMENT
D	F	016 - Dépenses afférentes à la structure	61558 - Entretien autres matériels et outillage	4 640,00	10 000,00	H - HEBERGEMENT
D	F	016 - Dépenses afférentes à la structure	61561 - Informatique	1 610,00	0,00	H - HEBERGEMENT
D	F	016 - Dépenses afférentes à la structure	61562 - Matériel médical	0,00	5 000,00	H - HEBERGEMENT
D	F	016 - Dépenses afférentes à la structure	61568 - Autres	8 000,00	11 790,00	H - HEBERGEMENT
D	F	016 - Dépenses afférentes à la structure	6161 - Primes d'assurances - Multirisques	0,00	7 000,00	H - HEBERGEMENT
D	F	016 - Dépenses afférentes à la structure	63512 - Taxes foncières	22 000,00	23 000,00	H - HEBERGEMENT
D	F	016 - Dépenses afférentes à la structure	6358 - Autres droits	1 500,00	0,00	H - HEBERGEMENT
D	F	016 - Dépenses afférentes à la structure	6588 - Autres	0,00	1 500,00	H - HEBERGEMENT
D	F	016 - Dépenses afférentes à la structure	673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	H - HEBERGEMENT
D	F	016 - Dépenses afférentes à la structure	68112 - Immobilisations corporelles	23 000,00	36 000,00	H - HEBERGEMENT
D	F	016 - Dépenses afférentes à la structure	6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00	5 000,00	H - HEBERGEMENT
D	F	016 - Dépenses afférentes à la structure	Total H - HEBERGEMENT	64 350,00	103 590,00	
		Total général		64 350,00	103 590,00	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
RECETTES						
GROUPE 1						
Sens	Section	Groupe/Chapitre	Article	BP 2025	Proposition BP2026	Unité
R	F	017 - Produits de la tarification	731118 - Autres établissements et services sociaux et médico-sociaux	68 586,00	70 005,00	S - SOINS
R	F	017 - Produits de la tarification	733118 - Autres établissements et services sociaux et médico-sociaux	17 909,00	17 909,00	D - DEPENDANCE
R	F	017 - Produits de la tarification	73418 - Autres établissements et services sociaux et médico-sociaux	462 800,00	442 000,00	H - HEBERGEMENT
		Total général		549 295,00	529 914,00	
RECETTES						
GROUPE 2						
Sens	Section	Groupe/Chapitre	Article	BP 2025	Proposition BP2026	Unité
R	F	018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	4 000,00	0,00	H - HEBERGEMENT
R	F	018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	7483 - Forfait autonomie des résidences autonomie	11 390,00	11 400,00	A - AUTONOMIE
		Total général		15 390,00	11 400,00	
RECETTES						

		GROUPE 3				
Sens	Section	Groupe/Chapitre	Article	BP 2025	Proposition BP2026	Unité
R	F	019 - Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	7712 - Subventions déséquilibré	20 061,00	26 306,00	D - DEPENDANCE
			Total D - DEPENDANCE	20 061,00	26 306,00	
R	F	019 - Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	777 - Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	0,00	350,00	H - HEBERGEMENT
R	F	019 - Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	7712 - Subventions déséquilibré	11 720,00	80 585,00	H - HEBERGEMENT
			Total H - HEBERGEMENT	11 720,00	80 585,00	
R	F	019 - Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	7712 - Subventions déséquilibré	57 114,00	32 025,00	S - SOINS
			Total S - SOINS	57 114,00	32 025,00	
R	F	019 - Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	7712 - Subventions déséquilibré	2 420,00	9 360,00	A - AUTONOMIE
			Total A - AUTONOMIE	2 420,00	9 360,00	
			Total général	91 315,00	148 626,00	
			TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	656 000,00	689 940,00	

**ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN
ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

TABLEAU DE CALCUL DES TARIFS

		Proposition de l'établissement	Retenu par l'autorité de tarification
A	TOTAL CHARGES (TOTAL GROUPE I + II + III)	689 940,00	0,00
B	PRODUITS EN ATTENUATION (TOTAL GROUPE II + III)	247 940,00	0,00
C	Reprises sur le compte 11503 - ESSMS privés -/ 111 ESSMS publics - excédent affecté au financement des mesures d'exploitation non reconductibles) et le compte 1068572 - ESSMS privés -/ 10687 (excédent affecté en réserve de compensation des charges d'amortissement)		
D	Dotation (débits) de l'exercice aux amortissements comptables excédentaires différés (compte 1161 pour les ESSMS publics et 115921 pour les ESSMS privés)		
E	Solde débiteur du compte 115922 (ESSMS privés) : Dépenses pour congés payés ou solde créditeur du compte 4282: dettes provisionnées pour congés à payer		
F	Provisionnements (débits) de l'exercice au compte 1163 (ESSMS publics) et 115923 (ESSMS privés): Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° de l'article R314-45 du CASF et au compte 115		
G	A - (B + C + D + E + F) = Dépenses nettes autorisées	442 000,00	0,00
H	(+/-) Reprises de résultat (comptes 11502 ou 115902 pour les ESSMS privés - comptes 110 ou 119 les ESSMS publics)		
	Total à prendre en compte pour le calcul des tarifs = G - H	442 000,00	0,00
Dotation globale de financement		442 000,00	0,00

(activité 15) (activité 17)

Nombre de journées	10 345	0
- Externat	0	0
- Intégration scolaire		
- Semi-internat	0	0
- Internat	10 345	0

Prix de journée moyen de l'année	42,73	0,00
- Externat		
- Intégration scolaire		
- Semi-internat		
- Internat		

Nombre de forfaits ou de séances		
Prix moyen sur l'année du forfait ou de la séance		

CCAS DE LIEVIN

ANNEXE

DUREE DES AMORTISSEMENTS

DU BUDGET ANNEXE « RESIDENCE MAURICE MATHIEU »

DESIGNATION DU BIEN	SEUIL	DUREE DE L'AMORTISSEMENT
<u>Catégories de biens amortis :</u>		
<u>Immobilisations incorporelles :</u>		
2031 – Frais d'études	De 0,00 € à 9 999 999 999,99 €	5 ans
2032 – Frais de recherche et de développement	De 0,00 € à 9 999 999 999,99 €	5 ans
2033 – Frais d'insertion	De 0,00 € à 9 999 999 999,99 €	5 ans
205 – Concession et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	De 0,00 € à 9 999 999 999,99 €	2 ans
<u>Immobilisations corporelles :</u>		
212 – Agencement et aménagement des terrains, plantations à demeure	De 0,00 € à 500,00 € De 500,01 € à 9 999 999 999,99 €	1 an 20 ans
2135 – Installations générales, agencements, aménagements des constructions (bâtiments et terrains)	De 0,00 € à 500,00 € De 500,01 € à 9 999 999 999,99 €	1 an 20 ans
2135 – Appareils de levage et ascenseurs	De 0,00 € à 500,00 € De 500,01 € à 9 999 999 999,99 €	1 an 30 ans
2135 – Bâtiments légers et abris	De 0,00 € à 500,00 € De 500,01 € à 9 999 999 999,99 €	1 an 15 ans
215 – Installation, matériel et outillages techniques	De 0,00 € à 500,00 € De 500,01 € à 9 999 999 999,99 €	1 an 15 ans
216 – Collections ; œuvre d'art	De 0,00 € à 500,00 € De 500,01 € à 9 999 999 999,99 €	1 an 15 ans
2181 – Installation générale , agencement, aménagement divers	De 0,00 € à 500,00 € De 500,01 € à 9 999 999 999,99 €	1 an 15 ans
2182 – Matériel de transport	De 0,00 € à 500,00 € De 500,01 € à 9 999 999 999,99 €	1 an 5 ans
2183 – Matériel de bureau et matériel informatique	De 0,00 € à 500,00 € De 500,01 € à 9 999 999 999,99 €	1 an 5 ans
2184 – Mobilier	De 0,00 € à 500,00 € De 500,01 € à 9 999 999 999,99 €	1 an 10 ans
2188 – Autres immobilisations corporelles	De 0,00 € à 500,00 € De 500,01 € à 9 999 999 999,99 €	1 an 10 ans

4.3.3.1 Tableau des emprunts en cours (établissements et services sociaux et médico-sociaux - ESSMS privés)

Organisme prêteur	Date de souscription	Durée (années)	Taux %	Capital emprunté	Dette en fin d'exercice précédent		Remboursement du capital de l'année N	Montant des intérêts de l'année N
					Capital	Intérêt		
FOYER MATHIEU - cautions diverses	01/01/2016	30.00	0.000	45 659,78	26 502,73	0,00	0,00	0,00
TOTAL				45 659,78	26 502,73	0,00	0,00	0,00

4.3.3.2.1. Information générale sur l'état de la dette financière (hors crédits de trésorerie) - ESSMS publics

N° Compte	Dette en fin d'exercice N-1 (1)	Exercice N		
		Nouveaux emprunts (2)	Remboursements en capital (3)	Dette en fin d'exercice N (4)
FOYER MATHIEU - cautions diverses				
C/163 Emprunts obligataires in fine				
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit				
C/1641 Emprunts en euros				
C/1643 Emprunts en devises				
C/1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie	26 502,73			26 502,73
C/165	26 502,73			26 502,73
C/165 165	26 502,73			26 502,73
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières				
C/1675 Autres emprunts obligataires				
C/1678 Autres prêts assortis de conditions particulières				
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE*)				
C/1681 Autres emprunts				
C/1687 Autres dettes				
TOTAL	26 502,73	0,00	0,00	26 502,73

* ICNE : intérêts courus non échus

(1) : Balance de sortie N-1

(2) : Masse débiteurs de N

(3) : Masse créditeurs de N

(4) : Balance de sortie N

Récapitulatif par prêteur

Prêteur	Encours au 31/12
FOYER MATHIEU	26 502,73

Profil d'extinction de la dette financière existant au 31 décembre N

Exercice	Cautions	
	Remboursement en capital**	Capital restant dû
2025	0,00	26 502,73
2026	0,00	26 502,73
2027	0,00	26 502,73
2028	0,00	26 502,73
2029	0,00	26 502,73
2030	0,00	26 502,73
2031	0,00	26 502,73
2032	0,00	26 502,73
2033 à 2044	0,00	26 502,73
2045	26 502,73	0,00

**Opérations réelles correspondant à des décaissements effectifs

4.3.3.2. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière (hors crédits de trésorerie) (1/2) - ESSMS publics

N° Compte	CARACTERISTIQUES GENERALES A L'ORIGINE DU CONTRAT											NIVEAU DE RISQUE							
	Numero de contrat	Etablissement de crédit	Date de signature du contrat	Date de consolidation du prêt	Montant nominal contractuel	Type de taux d'intérêt	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux actuariel initial	Devise	Modalité de remboursement du capital	Périodicité de remboursement du capital	Remboursement anticipé (ou/non)	Montant des pénalités de remboursement anticipé	Couverture (ou/non)	Niveau de risque	Date de passage en phase structurée	Date d'échéance de la phase structurée	Formule de calcul de la phase structurée	
C/163 Emprunts obligataires in fine C/163 Emprunts obligataires in fine																			
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit C/1641 Emprunts en euros C/1643 Emprunts en devises C/1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie																			
C/165 C/165 105					45 659,78	3	4	5			7			8	9	10	11	12	
CAUTIONS C/167 Emprunts assortis de conditions particulières C/1675 Autres emprunts obligataires C/1678 Autres prêts assortis de conditions particulières	CAUTIONS	FOYER MATHIEU	01/01/2016	01/01/2016	45 659,78	F	FIXE	0,0000	EURO	I	X		0,00		1A				
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE*) C/1681 Autres emprunts C/1687 Autres dettes																			
TOTAL					45 659,78								0,00						

* Montant exprimé en millions

1. Montant emprunté à l'origine

2. F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme additionnée d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

3. Indiquer la formule entière de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, ou, en l'absence de taux d'intérêt complexe, la référence de taux d'intérêt à l'origine du contrat (ex. Euribor 3 mois).

4. Taux servant de base pour le calcul des intérêts de l'emprunt : taux à exprimer en pourcentage

5. L : in fine ; P : progressif ; AC : amortissements constants ; D : dégressif ; V : variable

6. A : annuelle ; T : trimestriel ; M : mensuel ; S : semestriel

7. Si l'emprunt fait l'objet d'une opération de couverture, il convient de compléter les tableaux sur les opérations de couverture

8. Catégorie d'emprunt prévue dans la charte "Cissor"

9. Date de la première échéance payée sur la phase structurée

10. Date de la dernière échéance payée sur la phase structurée

11. Indiquer la formule entière de calcul du taux en phase structurée

12. Indiquer la formule entière de calcul du taux en phase structurée

4.3.3.2.3. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière (hors crédits de trésorerie) (2/2) - ESSMS publics

CARACTERISTIQUES GENERALES DU CONTRAT AU 31/12/N												
N° Compte	Annuité de l'exercice		Type de taux d'intérêt	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Taux actuariel	Remboursement anticipé		Couverture	Capital restant du		
	Echéance de l'exercice capital	Echéance de l'exercice Intérêts					Montant remboursé en N	Valorisation du coût de sortie au 31/12/N		Au 31/12/N	Au 31/12/N-1	
C/163 Emprunts obligataires in fine C/ 163 Emprunts obligataires in fine							6		7		26 502,73	26 502,73
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit C/ 1641 Emprunts en euros C/ 1643 Emprunts en devises C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie												
C/165 C/ 165 165 CAUTIONS	0,00	0,00	F	FIXE	0,0000	0,0000		0,00			26 502,73	26 502,73
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières C/ 1675 Autres emprunts obligataires C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières												
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE¹) C/ 1681 Autres emprunts C/ 1687 Autres dettes												
TOTAL	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00		26 502,73	26 502,73

- 1 - pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
- 2 - pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, ou, en l'absence de taux d'intérêt complexe, la référence fixe ou variable du taux d'intérêt
- 3 - pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage
- 4 - Taux effectif de l'emprunt d'une durée d'un an dont les intérêts sont payés à l'échéance d'un an
- 5 - Montant remboursé en cas de remboursement anticipé partiel
- 6 - Inscrire le montant des pénalités de remboursement anticipé payé en N
- 7 - En cas d'opération de couverture, indiquer le montant couvert

4.3.3.2.4. Etat des crédits de trésorerie - ESSMS publics

N° Compte	Numéro de contrat	Date d'autorisation de la ligne	Montant max. autorise au 31/12/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
					Remboursement du tirage	Montant des intérêts remboursés en N	
C/519 Credit de trésorerie C/51931 Lignes de crédit de trésorerie C/51932 Ligne de crédit de trésorerie liée à un emprunt						1	

1 : y compris les commissions de non utilisation et autres frais payés sur l'exercice au titre de la ligne

4.3.3.2.5. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à moyen et long terme - Typologie de l'encours de dette (*) - ESSMS publics

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro	Indices inflation française ou euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
FOYER MATHIEU - cautions diverses	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100,00 %					
	Montant en euros	26 502,73					
		Cautions					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

4.3.3.2.6. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à moyen et long terme - Détail des opérations de couverture - ESSMS publics

(page 1/2)

Emprunts couverts				Instrument de couverture							
Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Capital restant dû au 31/12N	Formule de calcul du taux d'intérêt (avant couverture)	Niveau de risque selon la charte "Gissler"	Organisme cocontractant	N° de contrat	Type de couverture	Nature de la couverture (change ou taux)	Capital restant dû couvert au 31/12N	Date début de contrat	Date fin de contrat	Niveau de risque selon la charte "Gissler" après couverture
FOYER MATHIEU - cautions diverses		2				3					
Taux fixe (total)											
Taux variable simple (total)											
Taux complexe (total)											
TOTAL	0,00							0,00			

1 : Classer les emprunts selon le type de taux avant couverture.

2 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable ou taux d'intérêt.

3 : Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

4.3.3.2.6. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à moyen et long terme - Détail des opérations de couverture - ESSMS publics

(page 2/2)

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture (swap de taux)						Instrument de couverture (option)		
	Taux payé			Taux reçu			Niveau de l'option (en taux)	Prime (en taux)	
	Type de taux	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Montant des intérêts payés sur l'exercice	Type de taux	Formule de calcul du taux d'intérêt		Taux d'intérêt	reçus
1	2	3	4		2	3	4		
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total)									
TOTAL				0,00					0,00

1 : Classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture

2 : F. fixe ; V. variable ; C. complexe

3 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

4 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

4.3.3.2.7. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à moyen et long terme - Emprunts refinancés ou renégociés au cours de l'année N - ESSMS publics

N° du contrat d'emprunt initial	Date de signature du contrat initial	Organisme prêteur du contrat initial	N° du contrat refinancé	Date du refinancement / renégociation	Date de la 1ère échéance du prêt refinancé / renégocié	Organisme prêteur du contrat refinancé	Durée résiduelle en années (1)		Taux (2)				Capital restant dû à date de refinancement (5)		Profil d'amortissement (6)		Pénalités de sortie payées		
							Contrat initial	Contrat refinancé / renégocié	Contrat initial		Contrat refinancé / renégocié		Contrat initial	Contrat refinancé	Contrat initial	Contrat refinancé	Total	dont autofinancé	dont capitalisé
									Type de calcul du taux (3)	Formule de calcul du taux (4)	Type de calcul du taux (3)	Formule de calcul du taux (4)							
TOTAL														0,00	0,00		0,00	0,00	0,00

2 : Taux à la date de refinancement ou de renégociation

3 : F : fixe ; V : variable simple ; C : complète (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

4 : Indiquer la formule entière du calcul du taux ; si taux complexe (type de taux = C) indiquer la formule de la phase structurée

5 : Le refinancement peut porter sur une partie seulement du prêt, les capitaux restant dus du contrat initial et refinancé peuvent donc être différents

6 : AC : amortissement constant ; P : progressif ; D : dégressif ; F : in fine ; V : variable

7 : Le total de la colonne doit correspondre au montant comptabilisé au compte 166 sur l'exercice (crédit ou débit). Ce compte est utilisé pour enregistrer les opérations de réaménagement (refinancement ou renégociation)

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES :

Pour 9

Contre 0

Abstentions 0



Président **empêché**
L'Adjoint Délégué

M. Germa

Martine GERMA

Date de convocation : 26 février 2026

Présenté par Le Président,
A Liévin, le 11 mars 2026

Le Président,

Délibéré par le Conseil d'Administration, réuni en session ordinaire
A Liévin, le 11 mars 2026

Les membres du Conseil d'Administration,

Monsieur Laurent DUPORGE		Monsieur Jacques BECQUET	<i>[Signature]</i>	Monsieur Louis MOMPEU		Madame Marie-Paule BATAILLE	<i>[Signature]</i>
Mme Martine GERMA	<i>M. Germa</i>	Monsieur Marc TELLIEZ		Monsieur Christophe DUTELLE DE NEGREFEUILLE		Madame Marie-France KEDZERSKI	
Madame Sophie RUSIN		Madame Véronique BELLOUNI	<i>[Signature]</i>	Madame Hélène MARECHAL		Monsieur Hervé WALECZAK	
Monsieur Bernard MIKOLAJCZYK	<i>[Signature]</i>	Madame Cathy MARTIN	<i>[Signature]</i>	Monsieur Garry MALBESIN	<i>[Signature]</i>	Monsieur Hervé WAVELET	<i>[Signature]</i>
Monsieur Didier LEPEERS	<i>[Signature]</i>						



M. Germa

Martine GERMA

Certifié exécutoire par Monsieur Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/03/26

A Liévin, le 18.03.26.